

Infos Lilas

N° 53 - novembre 2006

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

AVEC CE NUMÉRO

Le mémo
du nouveau plan
de stationnement

Perspectives

La Courgette
solidaire

Lutte anti-tags

Les Lilas
au sens propre

Solidarité

La Ville s'engage
contre les violences
conjugales

DOSSIER

La nouvelle
église des Lilas



La Courgette solidaire, ou l'art de consommer autrement



Âgée d'à peine un an, La Courgette solidaire est une association lilasienne qui pousse bien. Plus de cent adhérents ont déjà rejoint cette Amap. A son origine, Pierre Stoeber, un Lilasien très investi dans la vie associative de sa ville.

Ce mercredi, le panier de la semaine se compose de tomates, courgettes, aubergines, potiron, céleri en branche, petite salade et une botte de basilic. Vers 18 heures, les Lilasiens se pressent vers le petit local de la rue de Romain-Rolland où est installée l'association La Courgette solidaire depuis juillet. Dans ce lieu associatif pas comme les autres, l'ambiance est familiale. Les gens passent prendre leurs provisions payées d'avance et s'arrêtent pour discuter un peu.

Comment fonctionne une Amap ?

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne repose sur le principe de vente directe de la production d'une ferme à un groupe de consommateurs, sans intermédiaire. Ici, contrairement à un marché traditionnel, on ne choisit pas ses légumes, mais on se partage la récolte de la semaine apportée



Daniel Evain, cultivateur de légumes pour La Courgette solidaire, et Pierre Stoeber.

par le maraîcher. L'agriculteur s'engage à fournir des produits frais, issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les adhérents ont préfinancé la production en s'engageant sur un an. Ils s'adaptent ensuite à ce que leur propose l'agriculteur et sont solidaires des aléas naturels.

Le type de légumes cultivés est choisi au début de la saison, en concertation, tout comme le prix des paniers (12 euros les 4 à 5 kilos de produits), calculé pour assurer un revenu correct au maraîcher. Pour l'agriculteur, c'est un moyen de contourner le circuit classique de la grande distribution, qui les asphyxie, et de ne pas verser dans le

productivisme. C'est une façon aussi de recréer du lien social entre la ville et la campagne. Les citoyens prennent conscience des contraintes de l'agriculture et, une à deux fois par an, ceux qui le souhaitent partent visiter la ferme.

En France, la première Amap est apparue en 2001, dans les Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, nous sommes 150 à 200, dont un réseau d'une cinquantaine en Île-de-France, auquel appartient La Courgette solidaire.

Comment est née l'association lilasienne ?

J'étais abonné depuis 2002 aux Potagers de Marcoussis, qui

livrait un panier hebdomadaire de légumes biologiques, dans le xx^e arrondissement. Au bout d'un an, j'ai rassemblé une dizaine de familles pour créer un dépôt aux Lilas.

Puis, comme la demande existait sans qu'on puisse augmenter l'offre, en 2005, j'ai commencé à chercher un agriculteur pour créer une Amap. De fil en aiguille, je suis tombé sur Daniel Évain, un ancien salarié de la multinationale d'agro-alimentaire Monsanto, devenu agriculteur bio près de Dourdan (91).

Dès la première saison, nous avons fait le plein. Aujourd'hui, l'association compte 130 adhérents et une longue liste d'attente pour la troisième saison, qui débutera vers avril. Outre les abonnés hebdomadaires, des « intermittents du panier » ont accès aux paniers des éventuels absents ainsi qu'au surplus de légumes, vendu chaque semaine. Mais nous sommes victimes de notre succès, notre maraîcher recrute des ouvriers agricoles même sans formation – avis aux amateurs – et nous cherchons à installer un autre agriculteur en Seine-Saint-Denis.

Quel est le profil des adhérents de « La Courgette » ?

Il faut reconnaître que c'est assez « bobo », mais nous ouvrir à des familles moins favorisées est devenu une priorité. Depuis six mois, en liaison avec le service social de la ville, nous travaillons à mettre au point un système de paniers à moitié prix.

Contact : 01 48 97 22 97
pierre.stoeber@laposte.net
www.lacourgettesolidaire.asso.fr

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

Peu à peu « le PLU chasse le POS »... Désormais, c'est la dernière phase des études du plan local d'urbanisme qui est engagée !

Pièce maîtresse du prochain PLU, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré à travers une large et fructueuse concertation avec les Lilasiens.

A partir des objectifs prioritaires de la commune, ce PADD se structure autour d'un ensemble d'orientations d'aménagement marquées d'une ambition commune à tous les Lilasiens : préserver et conforter l'identité de notre ville.

Trois mots-clés président à l'élaboration du projet : diversité, unité et ouverture.

- La diversité est inscrite dans l'objectif de mixité sociale, de mixité des fonctions et de diversité des formes urbaines...

- L'unité et le lien social signifient qu'il faut renforcer le vouloir vivre ensemble aux Lilas et la solidarité entre les habitants.

- L'ouverture, c'est notamment continuer à œuvrer avec les communes voisines pour bâtir ensemble des projets d'avenir qui nous concernent tous.

Le projet a fait l'objet d'un débat d'orientation lors du conseil municipal de septembre. Pour autant, le document n'est pas figé et peut encore évoluer afin de toujours mieux répondre aux attentes de la population.

D'autres réunions du conseil municipal seront consacrées à arrêter le projet en début d'année prochaine puis, après consultation et enquête publique, à approuver définitivement le PLU au second semestre 2007.

Aujourd'hui, nous entrons donc dans la dernière phase de travail du processus d'élaboration, celle qui est consacrée à l'écriture du règlement. Beaucoup de réunions se sont déjà tenues et de nouvelles vont se tenir pour réfléchir ensemble, dans la transparence, sur les formes urbaines, les hauteurs, les alignements, l'architecture, ou bien encore le respect du patrimoine...

C'est la méthode que la municipalité a choisi pour élaborer les nouvelles règles d'urbanisme qui devront préserver l'identité des Lilas en conservant notamment cette diversité qui fait le charme de notre ville.



« Les nouvelles règles d'urbanisme devront préserver l'identité des Lilas en conservant notamment cette diversité qui fait le charme de notre ville. »

Octobre 2006 : quelques instant

Goûtez-moi ça...

Le marché bio a pris des couleurs particulières à l'occasion de la semaine du goût. Les passants pouvaient déguster des produits de toutes sortes et un couple de saltimbanques amusait petits et grands.



Bonne route Claude et Fabien

La directrice de la bibliothèque municipale, Claude Caruana, part à la retraite mais on la croiera toujours aux Lilas, qu'elle habite. Une réception amicale a été organisée pour l'occasion, en mairie, en présence de Daniel Guiraud et Isabelle Olivier-Barbrel, maire-adjointe à la Culture. Le même jour, on saluait aussi le départ de Fabien Monsinjon, directeur du centre culturel.



Consultation des commerçants

Les commerçants lilasiens ont été conviés à une réunion de présentation du PLU (plan local d'urbanisme).

Nuit de rêves poétiques

Le lieu avait été tenu secret jusqu'à la dernière minute. C'est dans le parc en bordure du boulevard Jean-Jaurès, que les Lilasiens se sont retrouvés pour un dernier envol poétique, lors de la troisième Nuit Blanche aux Lilas. Les soufleurs, que l'on avait croisés tout au long de la nuit, étaient là pour leur chuchoter des secrets à l'oreille à l'aide de cannes creuses.



Les ateliers d'écriture en spectacle

Sous l'œil complice de l'écrivain Leslie Kaplan, comédiens et amateurs se sont donnés la réplique à partir des textes écrits en ateliers par des Lilasiens de tous âges. Une jolie façon de clore sa résidence aux Lilas, lors de deux soirées à Lilas en Scène, le week-end de « Lire en Fête ».



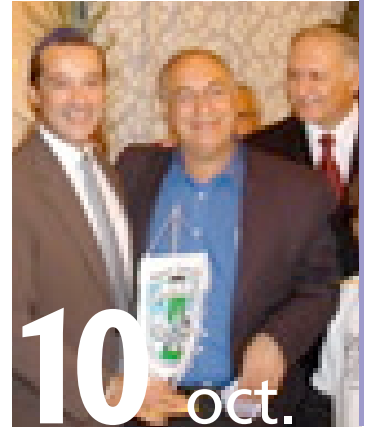
anés...



19 oct.

Le maire de Kyriat-Chmona aux Lilas

A l'invitation de l'ACIL (association culturelle israélite des Lilas, présidée par Jean-Claude Sebbag), Haim Barbibay, maire de Kyriat-Chmona, en Israël, a participé en présence de nombreuses personnalités de la communauté juive et du maire des Lilas à une cérémonie organisée dans la synagogue de la rue de la Croix de l'épinière. Proche de la frontière libanaise, Kyriat-Chmona a été frappée par près de mille roquettes tirées par le Hezbollah. La ville a dû être évacuée plusieurs semaines et un grand nombre d'équipements ont été détruits. L'ACIL a organisé une collecte pour aider à la reconstruction et en a remis le fruit à Haim Barbibay.



10 oct.

H. Barbibay, entouré par D. Guiraud et J.-C. Sebbag.



23 oct.

Cross au collège

Les élèves du collège Marie-Curie ont couru – filles et garçons séparés – en préparation des rencontres départementales. Une remise de médailles clôturait la matinée.



7 octobre

Le PADD en questions

L'exposition s'achève. Mais les Lilasiens ont eu un mois pour donner leur avis sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Pièce maîtresse du Plan local d'urbanisme, le PADD définit les orientations d'aménagement retenues pour les dix ans à venir.



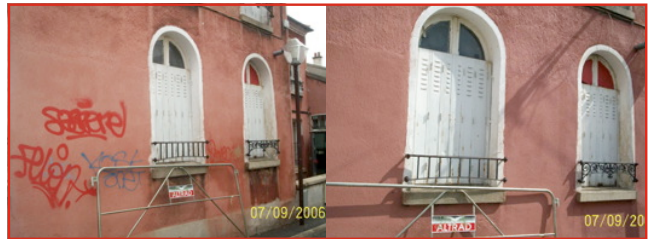
29 octobre

Les Lilas au sens propre

Avant / Après



Avant / Après



Murs, portails, garages, panneaux, boîtes aux lettres, poubelles... La ville est parcourue dans ses moindres recoins. Partout le même objectif : l'effacement des tags. La municipalité avait pris la décision, cet été, d'adopter un nouveau dispositif de nettoyage.

Depuis plusieurs années déjà, elle assurait gratuitement le dégraffitage des immeubles privés, à la demande des propriétaires. Mais elle restait tributaire de leur autorisation,

et nombre de bâtiments demeuraient en l'état. Dorénavant, la Ville prend elle-même l'initiative de programmer le nettoyage de certaines zones. Informés du nettoyage prochain, les propriétaires conservent la possibilité de refuser que l'on intervienne sur leurs murs, à condition de le signaler par écrit aux services municipaux.

Montant de cette première campagne : 10 000 euros
Montant global du contrat : 30 000 euros.



Rappel de la loi

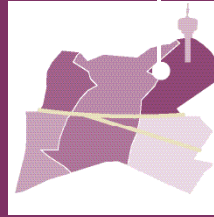
Les tags constituent un délit et sont passibles de poursuites judiciaires. Selon l'article 332 -1 du code pénal, ils peuvent être punis de 3750€ d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.

Le maire a saisi le procureur de la République de Seine-Saint-Denis qui, en réponse, a assuré la municipalité de sa pleine collaboration. Deux plaintes contre X ont déjà été déposées.

Ça tourne...

Le terre-plein central de la placette Pierre Brossolette a été agrandi afin de constituer un véritable rond-point pour organiser au mieux la circulation et sécuriser les traversées piétonnes.

Montant des travaux : 70 000 €



Sécurisation piétonne de la rue de Paris

Au regard de la dangerosité du carrefour formé par la rue de Paris et le boulevard de la Liberté au niveau de la station de métro Mairie des Lilas, la Ville a négocié avec le Conseil général la mise en place de feux tricolores pour réguler davantage les flux de circulation. Les travaux débiteront la première semaine de novembre pour une durée d'un mois et demi environ.

Chantier de l'espace vert

Des allées, en béton désactivé, ont été tracées dans l'espace vert du centre-ville.

Montant des travaux : 76 915 €

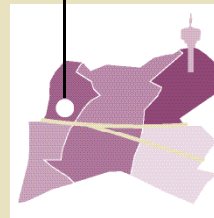


Travaux boulevard Eugène-Decros



Lors d'une réunion des habitants du quartier avec le maire, le mauvais état de la chaussée et un passage piéton mal placé ont été signalés.

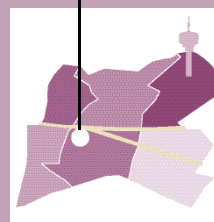
Un nouveau passage piéton et la réfection de la chaussée ont été réalisés par le Conseil général à la demande de la Ville.



Couleurs d'automne

Dans le cadre du fleurissement automnal de la ville, des chrysanthèmes ont été disposés par le service espaces verts sur le parvis de la mairie et au cimetière.

Montant : 2 000 €



Six nouvelles places handicapés

Le marquage au sol des zones bleue et verte conçues dans le cadre du nouveau plan de stationnement est achevé. Six nouvelles places réservées aux personnes handicapées ont été dessinées pour l'occasion, portant le nombre de places à 32.

Chantier de l'école Calmette

Dans le cadre de la reconstruction de l'école du quartier des Sentes, le réseau d'assainissement a été refait sur le site.

Montant des travaux : 32 830 €

Violences faites aux femmes

La Ville des Lilas s'engage dans la nouvelle campagne départementale contre les violences faites aux femmes. Une journée d'action sera organisée le 20 novembre autour d'un colloque faisant intervenir de nombreux spécialistes. Objectif : sensibiliser les professionnels de la ville. Un spectacle sur les mariages forcés et la place des femmes dans la société sera donné au théâtre du Garde-Chasse, à 20 heures.

Rompre le silence

Un petit pavillon de famille, anonyme, dans un quartier des plus tranquilles de Bondy. Deux étages, quelques salles très accueillantes. Y compris cuisines, laverie, salon, salle de bain. C'est là que réside SOS Femmes, association créée en 1989, membre d'une fédération comprenant plusieurs dizaines de structures en France. Elle est la seule en Seine-Saint-Denis spécifiquement dédiée à l'accompagnement des femmes vivant des violences conjugales.

Tous les matins, elles sont une poignée de femmes à en recevoir d'autres. La présence de Véronique Neiertz, élue de la circonscription et ancienne secrétaire

d'Etat aux Droits des femmes sous Mitterrand, n'est pas pour rien dans cette implantation sur la commune. Ce lieu d'accueil est la face émergée de tout un réseau, parfois discret, de soutien aux femmes victimes de violences dans le département.

Discret, car d'autres sites, dans des villes voisines, tiennent à garder leur implantation confidentielle : en particulier, des lieux d'hébergement de femmes en rupture de domicile. Et cette précaution n'est pas toujours vaine. Il n'est pas rare que telle femme soit poursuivie, menacée. En 2006, huit ont déjà été assassinées par leur conjoint en Seine-Saint-Denis...

La médiatisation aide

Les chiffres sur les violences sont en augmentation, en partie du

fait des violences intra-familiales. Les observateurs reconnaissent cependant que cette hausse révèle d'abord une meilleure prise en charge des plaintes (ainsi qu'un meilleur « taux d'élucidation », grâce à l'apparition de référents spécialisés sur ces questions dans les commissariats). Les études signalent aussi la « sortie de l'ombre » de certaines femmes qui osent maintenant parler des

violences qu'elles subissent, et porter plainte. Il faut dire que la loi les y aide de plus en plus. « La médiatisation a permis une prise de conscience de femmes qui, avant, n'avaient pas accès à notre travail », confie Cécile Faucher, directrice du lieu d'écoute et d'accueil de Bondy. « On est sollicité plus tôt, et par des catégories de gens qu'on ne voyait pas avant. Notamment des femmes modestes, et étrangères. » Le lieu reçoit entre 500 et 600 personnes par an. Dont un quart environ pour des violences sexuelles. Une femme sur dix serait victime de violences, en France. « Celles qui viennent ici le font parce qu'elles sentent que leur vie ou celle de leur(s) enfant(s) sont mises en danger. »

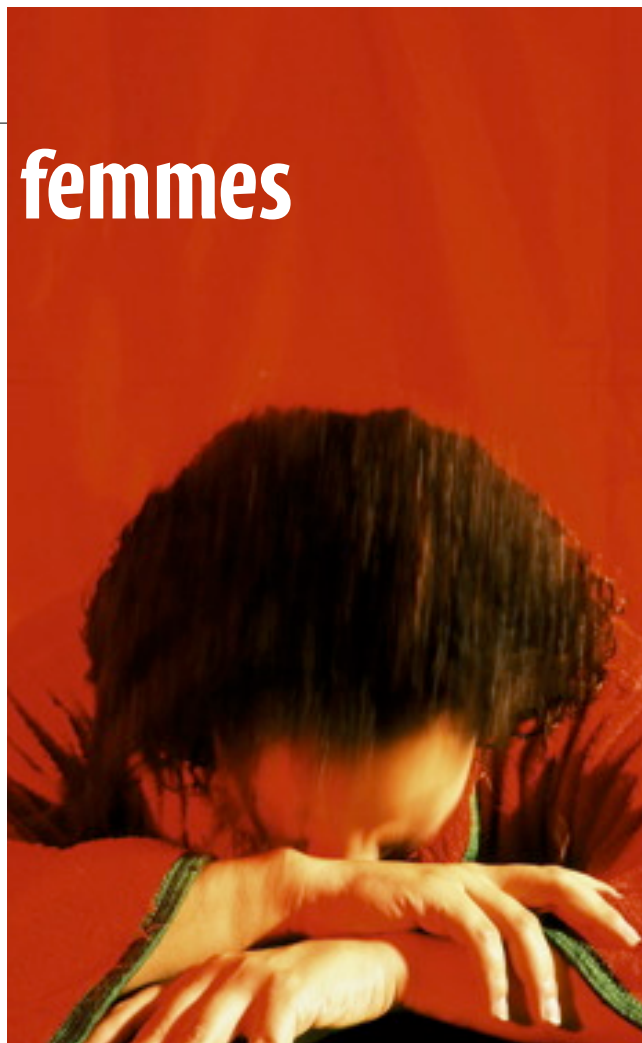
Reconstruire des liens

« La violence provoque l'isolement des femmes. On se coupe

Les enfants

Ils sont au centre de la campagne départementale contre les violences faites aux femmes car « ils sont utilisés dans ces violences, qui ont souvent lieu pendant l'exercice du droit de visite lorsque les parents sont séparés, par exemple », explique Cécile Faucher. « Il faut donc qu'il y ait des espaces de prise en charge

pour eux dans les lieux d'accueil. Le problème, c'est qu'on divorce de son mari, mais qu'on ne divorce pas du père des enfants. Ceux-ci peuvent être l'objet du maintien d'une dépendance. Les enfants sont alors en grande souffrance et peuvent manifester de nombreux symptômes, voire devenir apathiques, terrorisés ou violents. »



© Claire Malen/Ressources urbaines

de sa famille, de son entourage, du monde du travail. Il y a un rapport d'emprise. L'homme va isoler la femme pour la rendre dépendante. Et souvent, se croyant seule, elle cachera la violence à son entourage. Elle aura honte. Notre rôle consiste à l'aider à reconstruire des liens.» Pour cela, il faut d'abord entendre leur parole. Les reconnaître comme « victimes », et que leur conjoint le reconnaisse aussi. Selon Mme Faucher, dans la plupart des cas, il n'y aurait pas de volonté de mettre le mari en prison, ou de punir, mais plutôt d'être protégée de lui. Et d'accompagner les femmes dans le recouvrement de leur autonomie. « Notre rôle principal est de rompre le silence. Pas de porter plainte, même si on peut à l'occasion accompagner une telle démarche. Mais on ne doit rien faire à leur place. On aide à recréer un collectif, des micro-communautés, autour de ces femmes. C'est un cheminement très long, où il y a besoin d'un espace de liberté. » Cet espace, c'est SOS Femmes.

Contacts :

■ **Lieu d'écoute (kiosque) :**
01 48 97 21 10,
167 rue de Paris, Les Lilas

■ **Avocats du barreau de Seine-Saint-Denis :**
01 48 96 20 95 (permanence le vendredi de 10 à 18 heures)

■ **SOS femmes :**
01 48 02 00 95

■ **Observatoire départemental des violences :**
01 43 93 84 89

■ **Planning familial :**
01 55 84 04 04

■ **Collectif féministe contre le viol :**
01 43 93 81 06

■ **Femmes solidaires :**
01 48 23 16 44

Soutenir au quotidien



Questions à Marie Legrontec, thérapeute familiale municipale, responsable du lieu d'écoute au Kiosque*.

Qui fréquente le lieu d'écoute ?

Cet espace de parole existe depuis douze ans. Au départ spécialisé pour les 16/25 ans, il reçoit aussi aujourd'hui des adultes - parents rencontrant des difficultés avec leurs enfants, jeunes mères les élevant seules, couples en situation de crise ou femmes vivant des violences conjugales.

Que permet le lieu d'écoute en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Les femmes qui viennent parler des violences qu'elles vivent dans leur couple sont souvent orientées vers nous par des institutions avec lesquelles nous travaillons (service insertion, centre municipal de santé, service social départemental, maternité des Lilas, PMI, CAF, aide sociale à l'enfance). Quelquefois, elles subissent depuis plusieurs années des violences physiques et/ou psychiques et envisagent de quitter leur conjoint, sans y parvenir. Mon rôle consiste à les aider à mieux identifier la violence que trop souvent elles banalisent, à soutenir leur parole et à rompre leur isolement. Leurs enfants aussi sont concernés par ces violences, auxquelles ils assistent. Les adoles-

cents que je rencontre expriment une grande souffrance psychique et peuvent présenter des troubles (problèmes scolaires, échecs affectifs, dépression, toxicomanie...). Un soutien psychologique s'avère alors nécessaire, et éventuellement une orientation vers des structures de soins spécialisées. Dans les deux cas - femmes et enfants -, l'accompagnement vers une prise en charge se fait toujours en lien avec le réseau d'institutions locales et départementales (assistantes sociales, centres médico-psychologiques des Lilas et du Pré Saint-Gervais, médecins et avocats) ainsi qu'avec les associations spécialisées (SOS femmes, SOS victimes). Les solutions concrètes mises en œuvre nécessitent un accompagnement au quotidien de la personne. Il faut l'aider à ne plus douter de ses perceptions, et nous savons que le processus est long et difficile.

Le public concerné a-t-il évolué en douze ans ?

Du fait que nous sommes maintenant mieux identifiés au sein

de la ville, le public s'est beaucoup diversifié. La médiatisation accrue du phénomène pousse davantage de jeunes femmes victimes de mariages forcés à oser venir chercher de l'aide. Globalement, j'ai pu observer que les violences conjugales touchent tous les milieux sociaux et sont souvent plus masquées dans les milieux favorisés.

* *Le Kiosque est un service municipal qui informe et oriente gratuitement les jeunes et les familles. Il regroupe un bureau d'information jeunesse, un lieu d'écoute, une antenne pour l'insertion des 16/25 ans, un point d'accès au droit et un point Cyb.*

Théâtre-forum

sur la place des femmes dans la société et les mariages forcés
Lundi 20 novembre à 20h au Théâtre du Garde-Chasse.
Entrée libre et gratuite (réservations au 01 43 60 41 89).



© Claire Malen/Recources urbaines

Pavillon Baltard

Il reste encore quelques places pour le repas de fin d'année des seniors au Pavillon Baltard, le 7 décembre, et pour la galette des rois, le 7 janvier, au gymnase Rabeyrolles.

Inscriptions au CCAS
78, rue Romain-Rolland
Tél. : 01 48 46 42 55



Nouvelle carte famille nombreuse : ce qui change

Jusqu'à présent réservée aux familles ayant trois enfants mineurs et plus à charge, la carte famille nombreuse est étendue aux familles recomposées, à condition d'élever cinq enfants mineurs. Les avantages offerts aux porteurs de la carte sont élargis : outre les réductions habituelles de la SNCF, un partenariat a été signé avec de grandes enseignes.

Formulaire à retirer en gare, à la CAF ou – c'est nouveau ! – auprès du Pôle social de la mairie.

A fournir : photocopie de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour, photocopie du livret de famille, 1 photo d'identité par membre de la famille. Valable 3 ans, la carte coûte 18 € par famille.

Éducation

Élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école ont eu lieu le 14 octobre. Voici la liste des parents élus (l'APEI s'étant dissoute, tous sont issus de listes FCPE) :

Écoles maternelles

■ Calmette

Sandrine Vaillant, Nicolas Farges, Nabil Neffati, Muriel Achery.

■ Courcoux

Lydia Giacometti, Christophe Raffillac, Julia Gaborian, Emmanuelle Le Coz.

■ Julie-Daubié

Virginie Chevalier, Dominique Colombier, Philippe Dupuy, Didier Frydman, Zohra Kritly, Nadia Picco, Corinne Roux.

■ Les Bruyères

David Cavillon, Claire Peltier, Anne Mosoni, Jocelyne Raveloson, Lionel Benharous.

■ Romain-Rolland

Franck Bellugeon, Alexandra Agnello, Nathalie Delval, Sébastien Demorgon, Carolina Durozier, Nicolas Laidet, Dominique Mulmann, Boris Valentin.

Écoles élémentaires

■ Victor-Hugo

(maternelle et élémentaire)
Stéphane Belloy, Céline Breuil, Jean Giraudon, Fabia Hacine-Gherbi, Abdellatif Hajji, Emilie Makk, Maia Nielsen, Miguel Perez, Patrice Raynaud, Florence Schneider, Sophie Zana.

■ Paul-Langevin

Valérie Amould, Laurent Bertoux-Romet, Valérie Douillard, Philippe Dupuy, Omar Kante, Djaouda Khelid, Zohra Kritly, Hélène Laloy, Florence Mamonteil, Nadia Picco, Isabelle Roudil, Sandrine Rouselle, Laurence Topla, David Uzan, Tracey Wilson, Nina Rubini, Virginie Chevalier.

■ Romain-Rolland

Stéphane Gautier, Sophie Dager, Bénédicte Pezziardi, Laure



Lemaire, Sarah Charlet, Amalia Ramanankirahina, Coralie Mirguet, Souhila Kellaci N'Diaye, Britt Harnisch, Linda Benhamou, David Ledorze, Nathalie Simon, Cécile Subra-Lourie.

■ Waldeck-Rousseau

Alain Menguy, Brigitte Bacroix, Lydia Giacometti, Alice Chekroun, Marie-Laurence Dragon, Sylvie Rousset, Pierre Lebon, Alexandra Agnello, Agnès Ameaune, Annick Bonnefoy, Pierre Chappat, Annick Chollat, Najate Daoudi, Didier Frydman, Mustapha Ghemari, Carole Jouet, Geneviève Meng, Hamida Mestiri, Laurence Hecht, Catherine Mikaelian, Nadine Moreau, Nadine Moxilliers, Sophie Pre, Hervé Saintgermain, Martine Vincent.

Collège Marie-Curie

Jean-Pierre Romet, Nathalie

Mangin, Pierre Vaxelaire, Laurence Chneiweiss, Denis Acquistapace, Marie-Christine Palma, Alain Mos.

Lycée Paul-Robert

Dominique Le Pochat, Muriel Nataf, Alain Meurant, Guylaine Bouanga, Marylène Gouin, Marc Plocki, Maryse Bretagne, Valérie Arnould, Corinne Perelman, Claude Mathon-Margueritte.

RÉUNION PUBLIQUE

La Transformation
du système
de nettoyage
des écoles élémentaires

Mardi 14 novembre
à 20h45
au gymnase Liberté

Un collectif pour le soutien aux enfants scolarisés de familles menacées d'expulsion

Sous l'impulsion du Secours populaire et de RESF (Réseau d'éducation sans frontière), un collectif s'est créé aux Lilas afin de défendre les parents d'enfants scolarisés dans les écoles de la ville, menacés d'expulsion. De nombreux Lilasiens, dont plusieurs élus, ont décidé de parrainer les enfants dont les familles sont concernées par la circulaire Sarkozy du 13 juin (le texte fixait six critères à remplir par les familles sans

papiers avec enfants scolarisés en France pour se voir accorder un titre de séjour, mais sur 33 538 demandes examinées, seules 6 924 ont abouti à une régularisation et 25 000 expulsions sont programmées d'ici la fin de l'année).

Des permanences destinées à recevoir, conseiller et soutenir ces familles seront organisées tous les quinze jours. Dates et lieu à préciser.



Une des originalités de la nouvelle église Notre-Dame du Rosaire : le campanile, clocher en forme de tour élancée, qui permettra notamment de bien signaler l'église.

Gros plan sur le projet de nouvelle église

Construite en 1887 avec les moyens de l'époque, l'église Notre-Dame du Rosaire était un bâtiment provisoire. Un siècle et demi plus tard, une nouvelle église est sur le point d'être bâtie. La première du *xx^e* siècle en Seine-Saint-Denis.

Des trous dans le plancher, des murs qui se délètent, une structure en bois très détériorée... Une visite avec le père Frédéric Benoist suffit à comprendre l'état de délabrement de l'église Notre-Dame du Rosaire. « *Cela faisait plus de quarante ans qu'un projet de nouvelle église aux Lilas était évoqué* », souligne le prêtre. Et pour cause : lors de sa construction en 1887, grâce au denier du culte, elle n'était conçue que comme un édifice provisoire. Le temps a pourtant passé... jusqu'au programme de la ZAC (zone d'aménagement

concertée) du centre-ville qui comprend l'édification d'une nouvelle église. Prévu dans un premier temps à l'angle des rues de Paris et Jean-Moulin, le projet a été revu pour plusieurs raisons : il ne prévoyait ni parvis ni jardin et son ouverture sur la rue de Paris exposait Notre-Dame du Rosaire, qui est une église « ouverte », à de fortes nuisances sonores. Le coût de la nouvelle église avait été, comme tous les équipements publics de la ZAC, fortement sous-estimés par l'ancienne municipalité (à 1,4 millions d'euros au lieu d'un coût réel de plus de deux millions d'euros !).

Un choix concerté

En 2002, une étude technique est lancée par la nouvelle municipalité, conduite par Daniel Guiraud, pour envisager la possibilité de restaurer l'actuelle église, dénuée de valeur architecturale mais à laquelle de nombreux Lilasiens restaient très attachés. Cette option fut toutefois vite abandonnée : compte-tenu de l'état de délabrement de l'édifice, une réhabilitation aurait été aussi coûteuse qu'une

reconstruction pour un résultat peu satisfaisant. La décision est donc prise de construire un nouvel édifice sur son emplacement actuel. Avec une originalité : afin de maintenir la continuité du culte, la nouvelle église sera implantée à l'emplacement du presbytère, et l'église actuelle ne sera détruite que dans un deuxième temps, pour faire place à un nouveau centre pastoral.

En juin 2005, un concours est lancé. Sur quarante-deux équipes inscrites, quatre sont sélectionnées par un jury où sont représentés la Ville, l'évêché et des architectes pour participer à la phase finale. Après audition des équipes, une exposition publique des projets permet de recueillir l'opinion des Lilasiens dans un registre. Le lauréat est finalement désigné en janvier 2006 : il s'agit d'Enia architectes, cabinet de jeunes Montreuillois associé à l'Italien Mauro Galantino, bâtisseur de plusieurs églises dans son pays. Le dialogue instauré depuis entre la mairie, le diocèse et les architectes a permis d'affiner le projet... Avant la pose de la première pierre, prévue en 2008.

Une modernité militante



B. Piechaczyk,
S. Pallubicki
et M. Chazelle.

Installée à Montreuil, l'agence ENIA Architectes est dirigée par quatre jeunes architectes Mathieu Chazelle, Charles-André Nouvellet, Simon Pallubicki et Brice Piechaczyk. Pour ce projet, ils se sont associés à l'architecte italien Mauro Galantino, qui a déjà conçu deux églises à Cesano Boscone (près de Milan) et à Modène. Entretien.



Mauro
Galantino

Du point de vue de l'architecte, une église est-elle un bâtiment comme un autre ?

Brice Piechaczyk : Une église est un équipement public qui a sa place dans la cité. À ce titre, elle présente des analogies avec d'autres programmes par nature ouverts à tous. D'un point de vue urbain, notre démarche a donc été similaire à celle que nous appliquons sur d'autres bâtiments : celle de modifier un site avec l'ambition de l'améliorer. L'église s'implante dans un environnement bâti hétérogène (maisonnettes, ensemble collectif en chantier, bâtiments du début du siècle dernier...). Nous avons cherché à articuler ces gabarits par notre projet, à contredire la frontalité minérale du vis-à-vis de la rue Jean-Moulin, à offrir du végétal à un environnement trop minéral.

Quelles en sont les spécificités ?

Simon Pallubicki : L'une d'entre elles est que cet équipement doit se signaler, sans aller jusqu'à l'ostentation. La rue Jean-Moulin n'est pas très passante. Le moyen de montrer l'église depuis la rue de Paris n'était certainement pas d'en concurrencer en hauteur les immeubles, déjà élevés. Nous avons donc réfléchi à des ressorts plus subtils en travaillant sur les contrastes, la volumétrie.

C'est dans cette optique que nous avons conçu le campanile, plutôt qu'un clocher classique. Détaché du bâtiment principal, il fera face à la rue de Paris, d'où il apparaîtra sur fond végétal - le jardin.

Charles-André Nouvellet : Il était important aussi d'affirmer son statut d'équipement public. Cela impliquait d'en faire un lieu ouvert à tous. La paroisse elle-même se veut fondamentalement ouverte, et le projet devait véhiculer l'image de l'accueil. Cela nous a conduit à aménager ce parvis généreux sur la rue, et à implanter le jardin du centre pastoral sur la rue et non à l'arrière du bâtiment.

Comment a évolué le projet initial ?

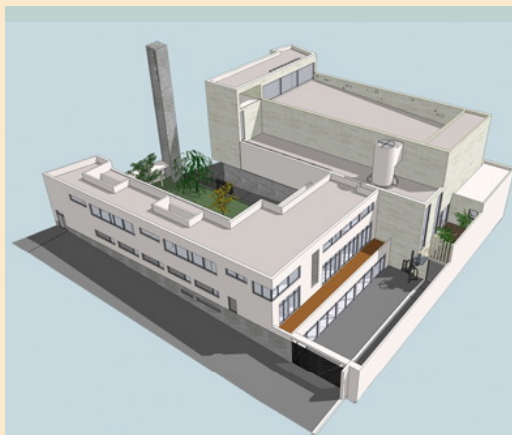
M. C. : Notre projet, comme les trois autres retenus en phase finale de la sélection, avait fait l'objet de quelques remarques lors de son exposition au public.

Lorsque nous avons été déclarés lauréats, il s'est engagé un vrai dialogue avec la municipalité et le diocèse. C'est, je crois, ce qui fait sa réussite.

Les évolutions les plus marquantes ont concerné le clocher, qui était au départ situé dans le prolongement du bâtiment principal, le parvis qui a été élargi ou encore la façade que l'on a décomposée d'un jeu de « plis », comme si la partie basse s'ouvrait légèrement pour inciter les gens à entrer.

Quelle est, selon vous, la principale originalité du projet ?

B. P. : Elle est sans doute dans la configuration de l'espace de culte et le parcours qui permet d'y accéder. On entre dans cette église progressivement : en franchissant un premier seuil, urbain, celui du parvis, surplombé de la façade principale. On en franchit un second, grande



L'église et le centre pastoral, *vue de dos.*



Plan de l'église et du centre pastoral.

L'avis des Lilasiens...

La construction d'une nouvelle église n'est-elle l'



Non, la construction d'une église n'est pas faite uniquement pour les croyants. Elle est faite pour tous. Personne n'est obligé d'y venir. Mais si on a envie, la porte est grande ouverte.



Dans la mesure où l'église est financée par la municipalité et donc par tous les Lilasiens, c'est quelque chose qui regarde tout le monde. D'autant que cet édifice fera partie intégrante de l'architecture de la ville.



Ça concerne tout le monde car on peut très bien apprécier l'église sans être catholique. Si vous voulez mon avis, je trouve le projet de la nouvelle église trop moderne. La vieille église actuelle est très mignonne, j'aime bien son esprit village.



La nef.

verticale de lumière, dès le passage de la porte de l'église. Puis le narthex (vestibule, souvent surmonté d'une tribune, ndlr) permet une transition entre l'agitation urbaine et le calme du lieu de culte. Il guide le visiteur vers la nef (espace où se tiennent les fidèles, ndlr). Parce que l'église est « le lieu de la conversion », l'entrée dans la nef se termine par un retournement à 180° pour faire face au chœur, logé au revers de la façade principale. Une façon d'orienter symboliquement l'église vers l'Est, le levant.

On reproche souvent aux églises modernes leur austérité. Que répondez-vous à cela ?

M. C. : Nous sommes tous conditionnés par une vision assez formatée des églises et, au premier abord, le projet peut désorienter. Mais il ne faut pas confondre simplicité et austérité. La dimension spirituelle du bâtiment a nécessité une réflexion particulière sur l'acoustique et la lumière, qui fera le mystère du lieu et est à même de l'animer pour en faire un espace vivant et signifiant.

Les sources de lumières sont surtout indirectes, avec des baies vitrées à deux endroits : le pli de la façade, pour irradier la partie basse du mur Sud, et l'élévation du chœur, baigné

d'une lueur dont on ne distinguera pas la provenance. Enfin, de multiples petites ouvertures dans la façade sud feront pénétrer des rais de lumière dans la nef.

Ces dispositifs sont en définitive assez simples, comme la volumétrie générale de l'édifice. La simplicité et le dépouillement nous ont semblé opportuns pour susciter le recueillement, la quiétude.

Y a-t-il quelque chose qui fera lien entre la nouvelle et l'ancienne église ?

S. P. : La cloche de l'actuelle église sera restaurée et intégrée dans le campanile. Deux autres cloches seront choisies en accord de ton et associées à l'ancienne cloche.

Y a-t-il une parenté entre cette église et celles que vous avez contruites en Italie ?

Mauro Galantino : Mon travail s'inscrit dans une longue recherche dont chaque projet est une étape. La parenté, inévitable, tient à un souci permanent de rigueur, à la conscience de sa responsabilité lorsqu'on bâtit un lieu comme celui-ci, celle d'une modernité militante. La nouveauté pour moi a été de m'associer à ces quatre architectes qui m'ont poussé à aménager mes méthodes de travail, avec un résultat dont je suis très satisfait.

Exposition sur la nouvelle église

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion publique du 13 septembre, le projet de nouvelle église fera l'objet d'une exposition du 2 au 15 novembre, dans le hall de la mairie.

Calendrier du chantier

- Fin 2007 : démolition du presbytère.
- 2008 : construction de la nouvelle église.
- Début 2009 : inauguration de la nouvelle église.
- 2009 : démolition de l'ancienne église et construction du centre pastoral.
- Fin 2009 : chantier définitivement terminé.

Quelques chiffres

- Église
- Superficie : 800 m²
- Coût prévisionnel des travaux de construction : 2 058 000 € HT à la charge de la Ville des Lilas
- Centre paroissial
- Superficie : 620 m²
- Coût estimé de la construction : 1 000 000 € HT à la charge de l'évêché

Partenaires sur le projet

- Architecte mandataire : ENIA Architectes
- Architecte associé : Mauro Galantino
- BET Tous corps d'états : OTH Ingénierie
- BET HQE : Elioth
- Acoustique : Acoustique et Conseil
- BET Lumière : Ingélux

affaire que des croyants ?



Cette construction concerne prioritairement les gens qui pratiquent la religion catholique puisque c'est leur « maison », mais on peut prendre en compte les avis de tout le monde car ce sont les deniers publics qui sont utilisés pour ce projet.



Non, je ne pense pas. Cette construction fera partie d'un environnement architectural. Les croyants doivent avoir un lieu de culte, quel qu'il soit, mais il faut que l'édifice s'intègre dans le milieu urbain et soit le plus beau possible.



Non. Les habitants ont leur avis à donner. Je l'ai fait dans le registre mis à disposition par la mairie. Je n'étais pas pour un projet si moderne. Restaurer l'ancienne aurait été sympa, mais on a pu donner notre avis, c'est déjà très bien.

Le commentaire

Claude Ermogeni, maire adjoint à l'Urbanisme



Certains Lilasiens sont parfois surpris de voir la Ville des Lilas intervenir dans la reconstruction de l'église.

C'est par la loi du 9 décembre 1905 relative à la

séparation des Eglises (catholique, protestante, judaïque) et de l'Etat que les biens détenus par les Eglises deviennent la propriété de l'Etat. Ces Eglises assurent l'entretien courant, et ce sont 30 000 édifices qui sont mis gratuitement à leur disposition. Compte-tenu de la détérioration des structures de l'église Notre-Dame du Rosaire, la municipalité a décidé, en concertation avec la population chrétienne et le diocèse, la démolition/reconstruction de celle-ci. De la réunion préliminaire qui s'était tenue avec la communauté chrétienne à l'église, en présence de M. le maire, du père Frédéric Benoist, de M. Audouin, architecte de la ZAC, et de moi-même, il était ressorti la volonté de tous de faire en sorte que la future église soit perçue aussi bien comme un lieu de culte que comme un bâtiment « phare » du patrimoine de notre ville. Le projet retenu prend bien en compte le caractère cultuel mais aussi l'intégration de l'édifice dans le site. Cette église est un monument qui appartiendra à tous les Lilasiens, croyants et non-croyants. Par son architecture, ses matériaux, ses aménagements, elle se veut ouverte sur la ville. Nous allons continuer à œuvrer, avec les sensibilités de chacun pour faire en sorte que ce projet se réalise dans les meilleures conditions pour tous.

Le désir de nos ancêtres



Questions au père
Frédéric Benoist

Comment les paroissiens vivent-ils la destruction de leur église et comment en parlez-vous avec eux ?

Les gens sont attachés à leur église. Encore plus, dans un « village » comme Les Lilas où les générations se succèdent et y laissent des souvenirs. Baptêmes, mariages, funérailles... Ce lieu symbolise pour beaucoup un pan de leur vie personnelle. C'est la seule église aux Lilas. Entendre qu'elle va être détruite est douloureux. Mais il faut se souvenir que ceux qui ont construit cette église, à la fin du XIX^e siècle, l'ont fait avec très peu de moyens et dans le projet d'en bâtir une plus grande rapidement. D'une certaine façon, nous répondons au désir de nos ancêtres. Disons-le aussi, la structure en bois est aujourd'hui complètement pourrie.

Le projet retenu ne va-t-il pas déconcerter les gens par sa modernité ?

Il est naturel, au XXI^e siècle, de faire appel à des architectes et à l'art du XXI^e siècle malgré les a priori qu'ils véhiculent. Osons le dire, certaines églises modernes n'ont pas toujours été des « réussites architecturales ». Il y a même eu, dans les années 60-70 une volonté de « l'enfouissement »... ce qui fait que nous passons parfois devant une église sans savoir que c'en est une. Celle des Lilas sera visible, sans



La future église, comme l'actuelle, sera vouée à Notre-Dame du Rosaire (vierge Marie, mère du Christ). Le rosaire est un chapelet de 200 grains (soit 200 fois la prière du « Je vous salue Marie »).



Âgée de 137 ans, la cloche de l'église, qui n'était plus sonnée depuis de nombreuses années, va retrouver une nouvelle jeunesse. Elle a été expertisée par une entreprise spécialisée de fonderie qui a constaté son bon état et sa valeur historique indéniable (l'inscription « Marie-Simonne », du nom de sa marraine, a été retrouvée après nettoyage). Elle pourra être restaurée et réinstallée dans le clocher campanile aux côtés de deux nouvelles cloches de même format.

volonté de triomphalisme pour autant. Les premières maquettes pouvaient faire peur à cause de la massivité et d'une certaine agressivité du bâtiment. Mais j'ai apprécié le dialogue qui s'est noué entre l'équipe de paroissiens conduite par Nicolas Boisard, diacre permanent, des élus de la municipalité et les architectes, qui ont su faire évoluer leur projet, notamment en façade. Notre église sera construite avec des matériaux modernes et habillée d'une belle pierre. Une de ses forces sera, à l'intérieur, tout le jeu d'ombre et de lumière. Je crois que dans l'ensemble, désormais, la communauté chrétienne est partante dans le projet. La réunion publique du 13 septembre l'a montré. Je souhaite évidemment que cette église soit celle de tous les Lilasiens, qu'elle s'incorpore au mieux dans le paysage de notre ville en pleine évolution. Reste, encore, le pari de l'aménagement intérieur.

Comment allez-vous procéder pour cet aménagement ?

Celui-ci devra manifester la spécificité du lieu sans ambiguïté possible. Dans une église, il y a l'autel, l'ambon (tribune surélevée à l'entrée du chœur, nldr), le baptistère... Nous allons demander à des artistes (je souhaiterais qu'il y ait des Lilas) de réaliser ces objets. De plus, notre église est dédiée à Notre-Dame du Rosaire, nous devons le signifier. Nous n'allons pas récupérer grand chose du mobilier actuel. Mais celui-ci a fait l'objet d'un inventaire par la commission d'art sacré du diocèse et il sera conservé. C'est, là encore, un devoir de mémoire que je souhaite faire respecter.

Les enfants affichent leurs droits

Chaque année, l'équipe d'animateurs du centre de loisirs invite les enfants qui le souhaitent à réfléchir et à mieux connaître les droits de l'enfant, dans le cadre du concours d'affiches organisé par l'association des Francas.

Ainsi, les grandes notions comme la paix, la tolérance, la solidarité et l'égalité sont abordées grâce à de nombreux supports (livres, CD, photos, vidéo...) et à partir des dix points clé de la convention des droits de l'enfant : tous les enfants ont le droit – d'être nourris, soignés et aimés, – d'être respectés, – d'avoir un nom et une nationalité, – d'aller à l'école, – de rêver, rire et jouer, – de donner leur avis, – d'être protégés de la violence, – d'être égaux, fille ou garçon, handicapé ou non. Et personne n'a le droit de les exploiter ni de faire d'eux des soldats.

Désireuse de faire partager ces réflexions à tous, lundi 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, la



Ville célébrera le 17^e anniversaire de cette convention internationale, en distribuant dans toutes les classes des écoles lilasiennes, des cartes représentant les

affiches réalisées par les enfants du centre de loisirs. Ces affiches seront également exposées, à partir du 3 novembre, dans les locaux du centre de loisirs.

Le club des Hortensias en novembre

■ **Assemblée générale**
Vendredi 10 : présentation des ateliers et sorties 2007.
14h30 au club.

■ **Ateliers**

- Tarot : reprise le mercredi 8 à 14h30.
- Mémoire : il reste des places le samedi de 11 à 12 heures.
- Écriture : mercredis 8 et 22, de 14h30 à 16h30.

■ **Stage de peinture sur soie**
Lundi 6 (9-12h), mercredi 8 (9-12h et 14h30-17h30), jeudi 9 (9-12h).

■ **Rencontres intergénérationnelles**
Mercredis 15 et 29 : avec les enfants de la CAF.

■ **Sorties**

- Lundi 13 : randonnée d'une demi-journée en forêt de Pontarmé. Départ du club à 13h30. Prix : 2,57 €
- Jeudi 30 : musée Maurice Utrillo-Valadon à Sannois (inscriptions les 6 et 7 novembre). Départ à 13h du club. Prix : 9 €

■ **Repas à thème**

Jeudi 16 : repas savoyard.
Prix : 9 €

■ **Théâtre**

Samedi 18 : L'atelier théâtre présente « Le lavoir » à l'auditorium du centre culturel à 15h, entrée libre, tout public.

■ **Thé dansant**

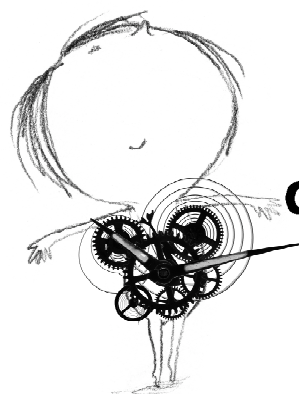
Mercredi 22 à 14h30, animé par Arts, musique et loisirs. Goûter servi à 16h.

■ **À venir**

- Jeudi 16 : présentation du séjour de mars à Bessans. 15h.
- Lundi 20 : Inscriptions pour le Noël du club (le 14 ou le 15 décembre) de 10h30 à 12h.

Salon du livre jeunesse à Montreuil

Le salon du livre et de la presse en Seine-Saint-Denis rouvrira ses portes du 22 au 27 novembre, avec cette année pour thème principal le temps. Alice au pays des merveilles et Peter Pan seront également de la partie. Infos Lilas vous y invite, avec le coupon ci-dessous. Entrée gratuite pour les enfants.



Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

Horaires et programme :
www.salon-livre-presse-jeunesse.net

une coProduction



Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Centre de promotion du Livre de Jeunesse-93, avec le concours de (nom du journal) sont heureux de vous inviter au 22^e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis qui aura lieu du 22 au 27 novembre 2006

Pour accéder au Salon, découpez ce coupon et présentez-le directement aux entrées, rue Etienne-Marcel, sans passer par les caisses.

Halle des expositions à Montreuil Métro Robespierre (ligne 9 : sortie 2, rue Barbès), bus 102 (arrêt Sorins).

Entrée gratuite pour les enfants, les chômeurs, les bénéficiaires du RMI, les handicapés.



IS00001

Lil'art 2007 : Rendez-vous les 11 et 12 mai

Le thème proposé pour Lil'art 2007, le rendez-vous des créateurs (art et artisanat) au marché couvert et au théâtre du Garde-Chasse, est « L'art et l'environnement ou l'imaginaire végétal ».

Un appel à projet est lancé en direction des créateurs lilasiens pour investir la rue séparant les deux lieux d'exposition et faire vivre ce passage de façon ludique ou poétique par le biais d'une intervention ou d'une déambulation.

Lil'art ouvre ses portes sous condition de sélection aux créateurs du Pré Saint-Gervais, de Romainville, de Bagnolet, de Pantin et de Paris xx^e. Ils sont invités à adresser par voie postale un dossier de candidature (comportant un CV et cinq photographies) avant le 15 janvier 2007. Pour les créateurs lilasiens, la clôture des inscriptions est fixée au 15 février 2007.

Frais d'inscription :
10 € par personne.

Contact :
Virginie Courouge
lilart.virginie@laposte.net



La styliste Sakina M'sa dans le quartier des Sentes



© Marion Osmond / Khiasma

Le centre culturel Jean-Cocteau, en partenariat avec l'association Khiasma, accueille Sakina M'sa dans le quartier des Sentes de novembre jusqu'à juin 2007 dans le cadre du troisième cycle de son projet « Laboratoires de customisation textile ».

Sa présence dans la ville sera placée sous le signe de « la mémoire partagée », de l'identité, de l'image de soi.

La célèbre styliste comorienne propose aux femmes de différentes générations des Lilas,

une série d'ateliers de transformation vestimentaire. Dans un premier temps, une collecte d'habits sera réalisée sur la ville. Ceux-ci serviront de base à l'atelier où les participantes les démonteront et reconstruiront des parures originales à partir de nouvelles combinaisons des tissus.

Au-delà d'un simple cours de stylisme, il s'agira pour chacune des femmes impliquées d'évoquer, à partir de ses créations, sa mémoire, son identité et de questionner sa propre image.

Une après-midi festive

Le vendredi 17 novembre de 16 à 20h, à l'occasion du lancement de la résidence de Sakina M'sa, vous pourrez la rencontrer, découvrir les parures créées lors des précédents ateliers, assister à des projections vidéo, visiter une exposition ou écouter du slam.

Centre culturel
Henri-Dunant
36, bd du Général Leclerc
Entrée libre

Sakina M'sa souhaite au travers de ces ateliers participatifs qui mêlent apprentissage, pratique et rencontres avec des professionnels, proposer une autre vision de la mode plus respectueuse de l'identité et du parcours de chacun.

Autour de ces ateliers, des rencontres sous diverses formes (exposition, projection, slam...) seront organisées tout au long de la saison, pour élargir le public et créer un projet culturel dynamique sur le quartier des Sentes.

Centre culturel

Tél. : 01 48 46 87 80



Le festival du Mois de la Photo-Off, qui se déroule en novembre à Paris, passe par Les Lilas. Avec 101 lieux participants cette manifestation a pour ambition de s'adresser au public le plus large possible : curieux,

profanes, passionnés, professionnels ou amateurs. 12 itinéraires sont proposés pour déambuler dans la capitale et ses environs à la découverte des talents photographiques d'aujourd'hui et de demain. Le 11 bis vous mènera jusqu'au centre culturel Jean-Cocteau et l'exposition de Cédric Helsky.

Infos : www.moisdela-photo-off.org

Exposition

Cédric Helsky - Le Marcheur
Du 14 novembre
au 17 décembre
Du lundi au vendredi
de 10 à 21h et le samedi
de 10 à 18h30
Entrée libre



© Cédric Helsky

Conférence

« Les Cathares. Les ombres de l'histoire », reportage audiovisuel de Claude Hervé
Mercredi 15 novembre
Prix des places :
6,10 € ; 4,40 € (tarif réduit) ;
3,10 € (carte J et N)

Espace d'Anglemont
35, place Charles-de-Gaulle

Théâtre du Garde-Chasse

Tél. : 01 43 60 41 89

Papiers d'Arménie

Voyage musical de Constantinople à Tiflis en passant par Mouch et Erevan

Vendredi 17 novembre à 20h45

Nymphéas

Olivier Messiaen, Claude Debussy et Francis Poulenc au répertoire de L'Orchestre national d'Île-de-France.

Vendredi 8 décembre à 20h45

À noter

Les spectacles « L'illusion comique », le 24 novembre, « The Rabeats », le 1^{er} décembre, et « La Flûte enchantée », le 15 décembre sont complets.

Exposition

Photographies de Sylvine d'Halluin.

Elève du cours de photo du centre culturel des Lilas, cette Lili-sienne a presque toujours son



© Sylvine d'Halluin

appareil photo sur elle et regarde la vie et le monde par le bout de son objectif. Au programme : les beaux et incroyables chapeaux des dames qui se font belles à

l'occasion du Prix de l'Arc de triomphe.

Du 6 au 19 novembre, tous les jours de 14h30 à 19h30, sauf les jeudis de 14h30 à 17h30.

Cinéma du Garde-Chasse: les films à l'affiche

■ Du 2 au 7 novembre

- *Indigènes*, drame de Rachid Bouchareb.
- *Little Miss Sunshine*, comédie dramatique de Jonathan Dayton et Valerie Faris (v.o. sous-titrée).
- *Lucas, fourmi malgré lui*, film d'animation de John A. Davis (à partir de 5 ans).

■ Du 8 au 14 novembre

- *Le Diable s'habille en Prada*, comédie de David Frankel.
- *Les 400 coups*, comédie dramatique de François Truffaut.
- *Le Magicien d'Oz*, comédie musicale de Victor Fleming (à partir de 6 ans).

■ Du 15 au 21 novembre

- *Le Parfum*, drame de Tom Tykwer

- *Sarajevo, mon amour*, drame de Jasmina Zbanic (v.o. sous-titrée).
- *Nausicaä de la vallée du vent*, film d'animation de Hayao Miyazaki et Tomoko Kida (à partir de 9 ans).

■ Du 22 au 28 novembre

- *O Jérusalem*, drame de Elie Chouraqui.

Évènements

Dans le cadre des Rencontres cinématographiques en Seine-Saint-Denis « De bruit et de fureur », le cinéma du Garde-Chasse présente :

- *Retour sur le 11 septembre*. Cinq ans plus tard, des cinéastes de par le monde

- *Une vérité qui dérange*, documentaire de Davis Guggenheim (v.o. sous-titrée).
- *Peau d'âne*, fantastique de Jacques Demy.

Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris

réagissent aux événements du 11/9/2001. Soirée animée par Nicolas Schmerkin, producteur et directeur de la rédaction de la revue *Repérage*.
Mardi 21 novembre à 19h.

- *Une vérité qui dérange*, de Davis Guggenheim (v.o. sous-titrée). Du 22 au 28 novembre.



Les rendez-vous de l'année de l'Arménie

Dédicace

« Le Figuier de mon père », Vartan Berberian, éd. Anne Carrière.

Le 4 novembre
Librairie Folies d'Encre
3, rue du Garde-Chasse

Exposition

Produits artisanaux par l'association Chêne.

Du 6 au 15 novembre.
Entrée libre, de 14h à 21h
Jardin d'hiver
Centre culturel J.-Cocteau
35, place Charles-de-Gaulle

Musique du monde

« Papiers d'Arménies »
Le 17 novembre à 20h45
Théâtre du Garde-Chasse

Conservatoire

Tél. : 01 48 46 90 80

Mardi musical

Le 21 novembre : mini-concert d'élèves à 20h, auditorium de l'espace d'Anglemont.

Il reste de la place !

■ en cours d'éveil corporel pour les 4/5 ans, le lundi de 17h à 17h45.

■ à l'atelier d'écoute musicale (ouvert à tous les âges, de 7 à 77 ans !).

■ dans les ensembles et orchestres du conservatoire, ouverts aux enfants et adultes sur audition préalable.

■ à la chorale ouverte aux enfants de 9 à 12 ans, le jeudi de 17h45 à 18h30.

Espace Khiasma

Novembre 2005, un an déjà, un an pour rien

Rencontre / débat

Invités : Said Bouamama, Mohamed Douhane (capitaine de police), Maître Mignard (avocat), Maurice Rajsfus (écrivain, journaliste, fondateur de Raz l'front), Mathieu Rigouste (sociologue).

Mardi 14 novembre à 20h30.

Entrée libre.

Prise de ville : la place des jeunes dans la nouvelle urbanité

Rencontre / débat

Invités (sous réserve) : Alain Costes (urbaniste, élu à Ivry-sur-Seine), Arlette Farge (historienne), Thomas Savaudet (sociologue), Olivier Darné (artiste-graphicteu)

Mercredi 15 novembre à 20h30. Entrée libre.

Images de l'immigration

Documentaire de Gilles Dinne-martin (52 min.)

Projection suivie d'une rencontre / débat en collaboration avec l'ACRIMED (association de critique des médias)



Photo de Liza Nguyen

dans le cadre du festival Cinémas en Seine-Saint-Denis.

Vendredi 17 novembre à 20h30. Entrée libre.

Mur réflexion

photographie contemporaine par le Collectif Plattform
Exposition du 11 octobre au 15 décembre.

Ouverte du mercredi au samedi de 16 à 20h.

Entrée libre.

Deux rencontres autour de l'exposition : KunstAcademie de Düsseldorf, entre tradition documentaire et photographie

plasticienne (avec Liza Nguyen et Liza Kernbach).

Lundi 6 novembre à 20h.

ZYEUX

Vidéoperformance de Julie Charrier, Sandra Valentini, Yann Lheureux (20 min- compagnie FIZZLE)
Dimanche 12 novembre à 14h, 16h, 18h. Entrée libre - Jauge limitée (réservation obligatoire).

Espace Khiasma

15, rue chassagnolle
Tél. : 01 43 60 69 72
www.khiasma.net

Exposition Femmes solidaires

Le 20 novembre, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, et en préface à la soirée de théâtre-forum sur les mariages forcés, le comité des Lilas Femmes solidaires présentera au théâtre du Garde-Chasse, à 19 heures, une exposition sur la Marche mondiale des femmes.

Le comité se réunira, par ailleurs, le 16 novembre, à la mairie (salle des commissions), à 19 heures.
Contact : 06 22 46 05 17, comitesdeslilasfs@hotmail.fr

Le Triton



■ Magma

(musique progressive)

Samedi 11 puis mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 novembre, à 21h

■ Pierre Bensusan

(guitare)

« Rendez-vous intime », en collaboration avec Dagdad music

Mercredi 22 novembre à 21h

■ Circum grand orchestra

(jazz)

Jeudi 23 novembre à 21h

■ Riccard del Fra

(jazz)

« Jazoo Project Quartet »

Vendredi 24 novembre à 21h

■ Muvien / Guery duo

(jazz) + Matthieu Donarier

trio. Concert en deux parties

Samedi 25 novembre à 21h

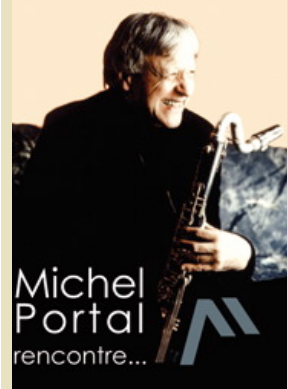
■ Michel portal rencontre...

Vincent Courtois quartet

(jazz)

Résidence 2006

Jeudi 30 novembre à 21h



Le Triton

11 bis, rue du Coq français
Tél. : 01 49 72 83 13
www.letriton.com

Lilas en scène

Les Sœurs Patathon

De et avec Anne et Emmanuelle Meyssignac. Chansons vivantes survivantes et d'outre tombe...

Vendredi 10 novembre à 20h

Poécité/lecture

L'association Poécité présente sa soirée poétique sur le thème « Les malins plaisirs ».



Buffet à 19h.

Jeudi

16 novembre

à 20h

Bâtisseurs de nuages

Première esquisse du prochain projet du Théâtre de l'Erre, direction Jacques David. Un diptyque en trois volets à partir de trois auteurs : Henrik Ibsen, Christophe Pellet, Frédéric Vossier (auteur, dramaturge) : - la dernière pièce d'Enrik Ibsen, dans une traduction de Terje Sinding,

- une commande d'écriture, à partir de cette pièce, à Christophe Pellet (éditée à L'Arche), - un auteur associé à un processus de création, Frédéric Vossier.

Lundi 20 et mardi

21 novembre à 19h

Tél. : 01 43 60 69 72



Le FC Les Lilas s'impose en coupe de France

Les bonnes performances du Football club des Lilas se sont poursuivies en octobre. Après s'être imposés 2-1 à domicile contre l'équipe du Havre, quasi-exclusivement professionnelle, les Lilasiens se sont qualifiés pour le 6ème tour de la coupe de France en allant gagner 1-0 contre Vincennes (but d'Anthony Coton Pélagie). Prochain match, le 5 novembre, contre un adversaire inconnu au moment du bouclage d'Infos Lilas. En cas de victoire, le 7ème tour de la coupe de France se déroulera le 26 novembre.

Prochains matchs à domicile, à 18 heures au parc municipal des sports (5, bd Jean-Jaurès) :

- 11 novembre :
Les Lilas-Ouistreham

- 2 décembre :

Les Lilas-Amiens B

À noter : le petit livret des supporters lilasiens, qui présente la composition des équipes et le calendrier des matches, vient de paraître. Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie, au service municipal des sports et au stade.

Wutao aux Lilas, une exclusivité en Seine-Saint-Denis !



© Jean-Marc Lefèvre

Né du métissage des arts énergétiques orientaux (taiji, qi gong) et des pratiques occidentales comme la danse, la respiration holotropique, le Wutao met l'accent sur la fluidité du mouvement et la respiration.

C'est un art où les mouvements internes (notamment autour de la colonne vertébrale) grandissent vers une danse calligraphique. Les courbures naturelles sont respectées et restaurées, soulageant les tensions à leurs sources. L'association Pleins et Déliés propose des cours ouverts à tous, à l'École de comédie musicale.

Contact : 06 61 70 40 45

Courriel : pleinsdetdeliestao@free.fr

Banque alimentaire

Une collecte de denrées aura lieu les 24 et 25 novembre dans les magasins Champion et Atac.

Premiers pas à rollers

Le 21 octobre, l'association Rooli-lalet's a organisé une nouvelle après-midi d'initiation au roller pour tous les âges. L'occasion de goûter aux joies des « roues en ligne » en famille ou entre amis.



Bridge Club des Lilas

Les tournois et cours de bridge ont repris aux Lilas.

**Contact : Edmond Lucas
01 43 63 36 76**

Hommage

Albert Giry nous a quittés. Humble, presque timide, il avait été pourtant un grand résistant dès l'âge de 17 ans, où il intégra les FTP en Haute-Vienne. On se souvient de son témoignage poignant, lors du 90ème anniversaire de l'UNACR, le 6 avril, où il avait

fait le récit de ses combats et de son engagement, devant un parterre d'élèves lilasiens. Le sergent Giry avait vu ses services militaires récompensés par les plus hautes distinctions. Ses obsèques se sont déroulées le 10 octobre, à Romainville, en présence de Christian Lagrange, maire adjoint.



1 HABITANT-E

1 VOIX

Débat pour le droit de vote des étrangers

Le Collectif « 1 Habitant-e = 1 Voix » pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers propose une journée de rencontres et de débats autour de l'exposition de la Ligue des Droits de l'Homme : Migrants et citoyens. **Dimanche 3 décembre de 10 à 18 h**
Gymnase Liberté

Les Lilas Randonnées

Le 19 novembre, Les Lilas randonnées organise un rallye, pour découvrir un arrondissement de Paris à travers un jeu de questions.

Rendez-vous à 13h, gymnase Liberté
Participation : 3 euros
Contact : 01 43 63 10 82

Les lignes vertes



Aux Lilas comme dans la France entière, des familles sont en danger d'expulsion. Le 13 juin dernier « la circulaire Sarkozy » prévoyait la régularisation sous certaines conditions (avoir au moins un enfant scolarisé en France, par exemple) de familles sans-papiers, la date de dépôt du dossier était fixée le 13 août, en plein été. Par cette démarche, de nombreuses familles pleines d'espoir, se sont fait connaître, aujourd'hui elles sont menacées.

En France, 30 000 dossiers ont été déposés, le ministre de l'Intérieur déclare ne vouloir en régulariser que 6 000. Aux Lilas, sans connaître précisément le nombre de familles concernées, le risque existe. Dès le mois de juin, des élus municipaux ont parrainé des familles, certaines ont été régularisées, pas toutes, mais heureusement pas d'expulsion.

Actuellement, un réseau RESF (Réseau Education Sans Frontière) est en train de se créer. Par l'intermédiaire de parrains et de marraines d'enfants, le réseau soutient l'enfant et sa famille dans les démarches administratives, et est rattaché à un réseau dit de vigilance et d'alerte qui se mobilise en cas de risque d'expulsion (mise en alerte, accompagnement à la préfecture, présence au tribunal, occupation de locaux, etc.).

Aujourd'hui, face à cette menace grave et terriblement injuste, les Verts, comme l'ensemble des partenaires de la gauche municipale s'impliquent dans cette démarche de soutien où les parents d'élèves ont un rôle de proximité à jouer. La municipalité et les équipes enseignantes de tous les établissements scolaires lilasiens seront en éveil contre ces expulsions.

Valérie Bons, Nicolas Kamochkine, Isabelle Olivier-Barbriel, Christophe Paquis.
Contact 06 03 00 54 72

Réunions des groupes d'action municipale de quartier (GAM)

Thèmes :

- 1 - propreté dans la ville,
- 2 - stationnement,
- 3 - poursuite de l'élaboration du PLU.

1 - Quartier Decros-Convention
mardi 7 novembre à 19h30
salle des mariages
et du conseil municipal

2 - Quartier Romain-Rolland
mardi 21 novembre à 19h30
salle des mariages
et du conseil municipal

3 - Quartier Bruyères-Chassagnolle
jeudi 23 novembre à 19h30
Lilas en Scène
(23 bis, rue Chassagnolle)

4 - Quartier Sentes-Floréal
jeudi 30 novembre à 19h30
centre culturel Henri-Dunant

5 - Quartier Avenir
mardi 5 décembre à 20h
espace sportif de l'Avenir
(5, bd J.-Jaurès)

6 - Quartier Charles-de-Gaulle
mardi 12 décembre à 19h30
espace d'Anglemont
(salle Poulenc)

La Transformation du système de nettoyage des écoles élémentaires

Réunion publique

Mardi 14 novembre
à 20h45 au gymnase Liberté

Le jardin pédagogique de l'espace vert du centre-ville

Réunion publique

Lundi 20 novembre
à 19h30 en mairie

Groupe communiste

Aus urnes citoyens !

Les inégalités s'accroissent, les discriminations sont le lot commun, le chômage est présenté comme inéluctable. Le pouvoir et les richesses sont détenus par quelques-uns au détriment du plus grand nombre. La société porteuse de violence est injuste, explosive : elle n'est pas viable. Les communistes, et d'autres avec eux, pensent qu'un autre monde est possible. Il reste à construire. C'est pourquoi ils se sont investis, très nombreux, dans tout le pays, pour que des collectifs unitaires existent, rassemblent les forces politiques, sociales et citoyennes antilibérales et proposent une

perspective de réel changement à gauche. Il faut faire dérailler le bipartisme, créer un espoir et une alternative à gauche, qui peut générer une dynamique forte et large. Les élections de 2007, présidentielles et législatives, seront très importantes. Nouveaux Lilasiens et jeunes âgés de 18 ans avant le 28 février 2007, n'oubliez pas que pour voter il faut être inscrit avant le 31 DECEMBRE 2006. Adressez-vous en mairie en justifiant de votre identité et de votre adresse. « Celui qui lutte peut perdre, celui qui renonce à lutter à déjà perdu. »

Les élu-e-s du groupe communiste et républicain : Mme Djerboua, Gaudubois, Lasnon, Lesou et M. Ermogeni, Meslin, Portmann.

Prochain conseil municipal

Mercredi 8 novembre
à 19h30
salle des mariages

Les ateliers du PLU

Samedi 18 novembre
de 9 à 12 h
gymnase Liberté

Pour le prolongement de la ligne 11

Assemblée générale extraordinaire des conseils municipaux
des Lilas, de Romainville, du Pré Saint-Gervais, de Pantin,
de Montreuil, de Noisy-le-Sec et de Rosny-sous-Bois.

Séance ouverte au public

Mercredi 15 novembre
à 19 heures

Centre sportif
et nautique
de Rosny-sous-bois

Mail Jean-Pierre Timbaud
Rosny centre, en face de l'église



Le précédent conseil municipal intercommunal, le 30 mars 2004.

Expression libre de l'opposition municipale

* Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

La municipalité doit renoncer à son projet de privatisation des services scolaires municipaux !

Une décision particulièrement néfaste pour l'ensemble de la communauté éducative – et en premier lieu pour les enfants – a été prise par la majorité municipale : la privatisation des responsabilités municipales dans les écoles maternelles et élémentaires (personnel de service, agents chargés des restaurants scolaires), en attendant peut-être, demain, les animateurs, les gardiens... Cette frénésie de la privatisation – paradoxale pour une municipalité qui se prétend de gauche la main sur le cœur – ne pourra avoir que des effets dévastateurs : casser tout lien au sein des équipes responsables des écoles, amoindrir l'efficacité et le sérieux du service, abaisser la qualité de l'encadrement des enfants. A cela, il faudra aussi ajouter, hélas, l'éventualité de la mise sur le carreau de plusieurs agents contractuels, pour la plupart présent depuis plusieurs années dans leur service, et dont le travail et l'investissement sont appréciés de tous.

J'appelle les chefs d'établissement, les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs, le personnel municipal à se mobiliser contre le projet municipal. Avec vous tous, je ne désespère pas de faire plier la municipalité, comme je l'ai déjà fait sur plusieurs dossiers. Comptez sur moi, je sais que je peux compter sur vous.

FRANÇOIS COSTANTINI

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

A propos du plan local d'urbanisme

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2006, le projet d'aménagement et de développement durable a fait l'objet d'une présentation et d'un débat sur les orientations ainsi soumises. On ne peut qu'être favorable à l'économie générale du projet qui prévoit des améliorations de la qualité de vie quotidienne des Lilasiens ainsi qu'une volonté marquée de limitation de la densité de l'habitat déjà suffisamment forte et, notamment, de ne pas créer de logements sur le site du fort de Romainville. Ce projet intègre les propositions déjà anciennes de l'UDAC en ce qui concerne la création d'une nouvelle bibliothèque ou la création d'une structure d'accueil pour les personnes âgées dépendantes. On aurait pu souhaiter un engagement plus marqué en faveur de l'accueil d'activités et donc d'emplois sur place en prévoyant des réservations de surfaces dans les programmes de rénovation et dans les rez-de-chaussée des logements sociaux en prenant les contacts nécessaires avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, avec la Chambre des Métiers et avec des cabinets spécialisés dans l'immobilier d'activités. On ne peut également pas manquer de mettre en relief le fait que ce Plan d'Aménagement, certes séduisant, est en même temps extrêmement ambitieux et ne saurait être mis en place que très progressivement compte tenu des implications financières pour la Ville. Ce Plan d'Aménagement doit donc être assorti d'un échancier de mise en œuvre avec la mobilisation des crédits nécessaires à son financement à chaque étape de sa réalisation.

JEAN-CLAUDE POIRIER

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

A propos d'un édito

La note du Préfet Cordet vient de donner lieu à une récupération polémique et amnésique par la gauche (édito du dernier *Infos Lilas*). Ce que certains essaient de présenter comme l'époque bénie de la police de proximité, c'est une progression des crimes et des délits de 14,5% entre mai 98 et avril 2002, c'est une explosion de la délinquance de voie publique qui augmentait de 10,5%. Voilà la réalité de la gestion socialiste des problèmes d'insécurité. De mai 2002 à avril 2006 la délinquance a reculé de 8,8%. De mai 2002 à avril 2006 les infractions de voie publique ont baissé de 23,7%. Il est par contre vrai que la maîtrise de la délinquance des mineurs et des violences aux personnes ne sont pas suffisamment maîtrisées. C'est un problème qui doit concerner tous les acteurs de la lutte contre la délinquance. Les effectifs de police après avoir été sinistrés par l'application des 35 heures ont pourtant été maintenus et tous les départs ont été remplacés. Un effort supplémentaire est demandé par le Préfet, il est donc annoncé un renfort de 300 personnes. Depuis juin, 3 compagnies de CRS assurent des patrouilles pédestres sur les lieux stratégiques pour lutter contre la délinquance de voie publique. Au plan législatif le projet de loi de prévention de la délinquance est actuellement en discussion au Sénat. Il contient des mesures complémentaires à l'égard des mineurs délinquants. Comment expliquer que depuis le début 2006 le nombre d'écroués sur le département est en baisse de 15,5% ? Il y a moins de délits ? Il y a du laxisme ? Les moyens de la justice sont certes insuffisants, ils ont pourtant été accrus depuis 2002 par rapport à 1998-2002. C'est la faute des autres... Alors pourquoi de nombreuses villes du département ont opté pour une police municipale et pas nous ? C'est la faute des autres... Alors pourquoi de nombreuses villes du département installent des caméras aux endroits sensibles et pas nous ?

MIREILLE BZDIKIAN

Emplois/services

Réf. NOV06.001

Particulier cherche personne pour entretien gde terrasse appart. (taille arbustes, plantations...). Tél. : 06 89 33 67 11.

Réf. NOV06.002

JF cherche heures ménage, repassage et garde enfant après 20h en semaine et week-end. Tél. : 06 18 35 90 39.

Réf. NOV06.003

Dame exp. cherche garde enfant sortie d'école ou à plein temps. Tél. : 01 74 50 16 60.

Réf. NOV06.004

JH réalise restaurations et transferts sur DVD archives familiales (films super 8, 8mm, K7 vidéo, photos) + bios filmées. Prix attractifs. Tél. : 06 63 02 65 45. jbfave@free.fr

Réf. NOV06.005

Prof certifié anglais donne cours part. de la 6^e à la terminale. Tél. : 06 11 75 19 55.

Réf. NOV06.006

Etudiante en allemand (master) donne cours d'allemand 6e au bac. Tél. : 01 49 93 00 15

Réf. NOV06.007

Prof (licence philo) + 10 ans piano donne cours primaire, aide au bac en philo, piano déb. (de 15 à 25 €/h). Tél. : 06 60 09 81 34.

Réf. NOV06.008

Recherche étudiante culture germanique pour lecture, échange, discussions avec vieux monsieur lilasien (week-end). Tél. : 01 48 45 74 11.

Réf. NOV06.009

Dame garde enfant soir, vac. scolaires ou occasions (domicile parents). Tél. : 01 48 40 96 74.

Réf. NOV06.011

Allemande exp. donne cours allemand, soutien scolaire, initiation aux petits. Tél. : 01 48 43 19 40.

Réf. NOV06.011

JF sérieuse cherche heures ménage et repassage. Tél. : 06 17 06 96 33.

Réf. NOV06.012

JF cherche pers. pour petits travaux brico (7€/h) Tél. : 06 19 20 53 30.

Réf. NOV06.013

JF exp. cherche enfant (bébé aussi) à garder et sortie école. Tél. : 06 60 35 64 11.

Réf. NOV06.014

Homme sérieux recherche divers travaux chez particuliers (peinture, carrelage, papier peint, maçonnerie...) devis gratuit. Tél. : 06 98 33 34 81.

Réf. NOV06.015

JF exp. réalise travaux appart. (peinture, papier peint...). Tél. : 01 43 63 49 31.

Bonnes affaires

Réf. NOV06.016

Vends autoradio K7 Alpine : 100e + patins à glace T.37 : 50 € + classeurs, figurines et CD-Rom Starwar : 150 €. Tél. : 06 85 09 44 05

Réf. NOV06.017

Vends poussette double Maclaren : 150 €. Tél. : 06 10 01 57 52.

Réf. NOV06.018

Vends table ronde à volets (plaqué merisier) 120 x 105 + 2 rallonges, état neuf : 350 €. Tél. : 06 74 17 91 60 (matin avant 9h).

Réf. NOV06.019

Vends lit 1 pers. laiton + table chevet verre fumé + matelas : 200 €. Distributeur (café, thé, soupe, chocolat.) : 100 €. TV Sharp (70 cm) : 100 €. Tél. : 01 48 46 59 33. benisty.raymonde@neuf.fr

Réf. NOV06.020

Vends poussette Graco grise bon état + poussette canne : 100 €. Tél. : 06 25 83 13 58.

Réf. NOV06.021

Vends tapis cachemire et soie 212 x 300 (neuf, certifié authenticité) : 3 500 €. Tél. : 01 49 15 02 53.

Réf. NOV06.022

Vends chaussures neuves (bottines, sport, sandales...) de 5 à 30 €. Tél. : 01 48 40 58 21.

Réf. NOV06.023

Vends TV Samsung (70 cm) garanti 2 ans : 300 €. Tél. : 06 25 30 11 91.

Réf. NOV06.024

Vends sac à mains (Séquoia) cuir noir, état neuf : 40 €. Tél. : 06 25 49 14 89 mimisse.7777@hotmail.fr

Réf. NOV06.025

Vends blouson cuir noir (Segura, T. XL) TBE, renforts dos, coudes, épaules, riuge et noir (siglé Honda) : 300 €. Tél. : 01 48 91 00 15 (dès 18h).

Réf. NOV06.026

Vends table à langer (quasi neuf) : 30 € + vêt. fille et layettes (0/6 mois) prix inter. + doudoune Adidas T. 2 ans : 25 €. Tél. : 01 48 45 04 49.

Réf. NOV06.027

Vends appareil photo Olympus OH10 24x36, objectif 50 mm et 100 mm + flash élec. T20 TBE : 60 €. Tél. : 01 48 43 43 51.

Réf. NOV06.028

Vends belle glace murale bois foncé rustique 40 x 131 cm : 50 €. Tél. : 06 71 53 25 50.

Immobilier

Réf. NOV06.029

Achète maison ou loft 70 m² avec jardin, cour ou terrasse proche centre. Tél. : 06 79 89 06 76. isabelle.az@wanadoo.fr

Réf. NOV06.030

cherche appart. F1 ou F2 Lilas ou proche. Tél. : 06 98 98 87 76.

Réf. NOV06.031

Box moto à louer ZAC Les Bruyères : 50 €/mois. Tél. : 06 76 86 16 21.

Réf. NOV06.032

Vaste box fermé, sécurisé (rue du Garde-Chasse) à louer : 100 €/mois. Tél. : 01 48 43 38 20.

Réf. NOV06.033

Vends pavillon Romainville 130 m², 2 étages, face parc : 470 000 €. Tél. : 06 11 75 19 55.

Animaux

Réf. NOV06.034

Vends 10 oiseaux exotiques (canaries, damiers, queues de vianagre...) : 60 € + volière sur roulettes (H 1,67 m x L 87 cm) : 70 € + cage sur roulettes (H1,07 x L65) : 20 €. Tél. : 06 32 45 31 62.

Réf. NOV06.035

Donne bébés lapins nains noirs ou blancs. Tél. : 06 09 79 81 38

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Votre Nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto
 Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 21/9 au 20/10/2006

Naissances :

Célia MAURIN, Maya SRAMBOUNOU, Clara SMADJA, Noa BELLAÏCHE, Nino PICHOT, David IVANOVIC, Obliley ANANI, Shaï NAKACHE, Meyer SAADA, Landry BOUKONO, Kassandra NZAKOU TOUKO, Shany HAYOUN, Erwan ADANLETTE, Keziah NEFILOV-BALLUL

Mariages :

Slobodan POPOVIC et Danilela PETROVIC, Didier LE GOFF et Valérie DOUILLARD, Yves TABOURET et Sylvie BARBIER, Olivier LE MAUX et Eustache SOLIVEAU, Marc JAÏT et Sandra RAISON, Raphaël ROUSSELEAU et Tiziana LEUCCI, Reda CHETTAB et Faïza CHIALI

Décès :

Jeannine LE GALL épouse CARBONELL et MUNOZ, André MARTIN, Maurice THIRY, Raymond DARDÉ, Michel ORIONOT, Patrice ROCHER, Pierre AMSTER, André BOUTBOUL, Jeanne RIBOULEAU née ROCHET, Julien BRUSACORAM, Denise OUDARD, Julien LÉONARD, Marie TUCHERER née SAVELLI, Colette FERNANDEZ née CLÉRY,

Le Maire et les Maires adjoints vous reçoivent

Sur rendez-vous ou sans rendez-vous les jeudis de 18 à 20 heures en mairie des Lilas. Renseignements au cabinet du maire : tél. 01 43 62 82 02



Claude Ermogeni
Maire-adjoint chargé de l'urbanisme, du logement et des infrastructures de transports



Cora Houy
Maire-adjointe chargée de l'éducation et du temps de l'enfant



Christophe Paquis
Maire-adjoint chargé de l'environnement, des espaces verts, de la voirie et de la circulation



Liliane Gaudubois
Maire-adjointe chargée de la jeunesse



Christian Lagrange
Maire-adjoint chargé de la sécurité, du développement économique et commercial et des anciens combattants



Isabelle Olivier-Barbrel
Maire-adjointe chargée de l'action culturelle et de la santé



Claude Lasnon
Maire-adjointe chargée de l'action sociale, des personnes âgées et de la solidarité



Jean-Michel Sautrot
Maire-adjoint chargé des sports et du personnel communal



A mold Bac
Maire-adjoint chargé du budget et des finances



Marianne Bannier
Maire-adjointe chargée de la vie associative et de la citoyenneté

Permanence de votre député, Claude Bartolone



Le quatrième vendredi de chaque mois.
Prochain rendez-vous : vendredi 24 novembre de 16 heures à 19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

Le système de gardes des médecins a été modifié. Les urgences sont gérées par le Centre 15 qui contacte le médecin de garde ou le SAMU selon les symptômes du patient.

Cabinets de soins infirmiers

■ 5 et 26 novembre
Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

■ 11 et 12 novembre ; 3 décembre

Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

■ 19 novembre

Cabinet Henri-Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)

103, av. Jean-Lolive
Tél. : 01 48 45 26 67

■ Pharmacie de la porte des Lilas (Paris)

Elle est également ouverte tous les jours sauf le samedi de 9h à 20h y compris les dimanches et les jours fériés.

168, bd Mortier - Paris xx^e
Tél. : 01 43 64 79 98

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 82 02

- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud
- Rédaction en chef : annemosoni@leslilas.fr
- Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr
Erwan Rutly / Ressources Urbaines
- Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr et Gaëlle Harranger
- Photos : Baptiste Belcour
- Impression : J.-M. Barbou
RCS Bobigny B572 188 357
- Dépôt légal : août 2002



Un Homme VIOLENT
 AVEC sa FEMME
 C'EST PAS
 UN BON PERE

Fais pas
 mal à
 maman

